

# LES CHIFFRES CLÉS

DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

CERTIFIÉE CEREMA (EMC<sup>2</sup>)

2019-2020

BASSIN DE MOBILITÉ MARSEILLE

AVRIL 2022



# SOMMAIRE

<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>Le déroulé de l'Enquête mobilité .....</b>	<b>6</b>
<b>Combien ? .....</b>	<b>8</b>
<b>Comment ? .....</b>	<b>14</b>
<b>Pourquoi ? .....</b>	<b>20</b>
<b>Quand ? .....</b>	<b>22</b>

## Périmètres EMC<sup>2</sup> 2019-2020

Bassin de mobilité  
**Nord-Ouest**

Bassin de mobilité  
**Aix-en-Provence**

Bassin de mobilité  
**Ouest-Étang-de-Berre**

Bassin de mobilité  
**Sud-Est**

Bassin de mobilité  
**Est-Étang-de-Berre**

Bassin de mobilité  
**Marseille**



Retrouvez la note méthodologique  
de l'EMC<sup>2</sup> en scannant le flashcode

# INTRODUCTION

Les Enquêtes Mobilité Certifiées Cerema (EMC<sup>2</sup>) permettent d'obtenir une photographie des déplacements réalisés par les habitants. Il est possible ainsi de savoir combien de déplacements sont réalisés chaque jour, par qui, de quelle origine vers quelle destination, pour quel motif, par quel mode et à quel moment de la journée.

La connaissance des pratiques de mobilité représente un enjeu territorial majeur pour la Métropole Aix-Marseille-Provence. L'enquête Mobilité certifiée Cerema permet d'alimenter la construction de politiques de déplacements et d'aménagement et de les évaluer. C'est pour cette raison que la Métropole a entrepris, avec l'aide de l'État et du département des Bouches-du-Rhône, le lancement de cette enquête, qui fait suite à celles de 2009, 1997 et 1988 et dont il est parfaitement possible de comparer les résultats, puisque les méthodes et structures d'enquêtes sont identiques.

Ce document décline, pour le bassin de Marseille, les résultats globaux de l'EMC2 publiés en septembre 2021.



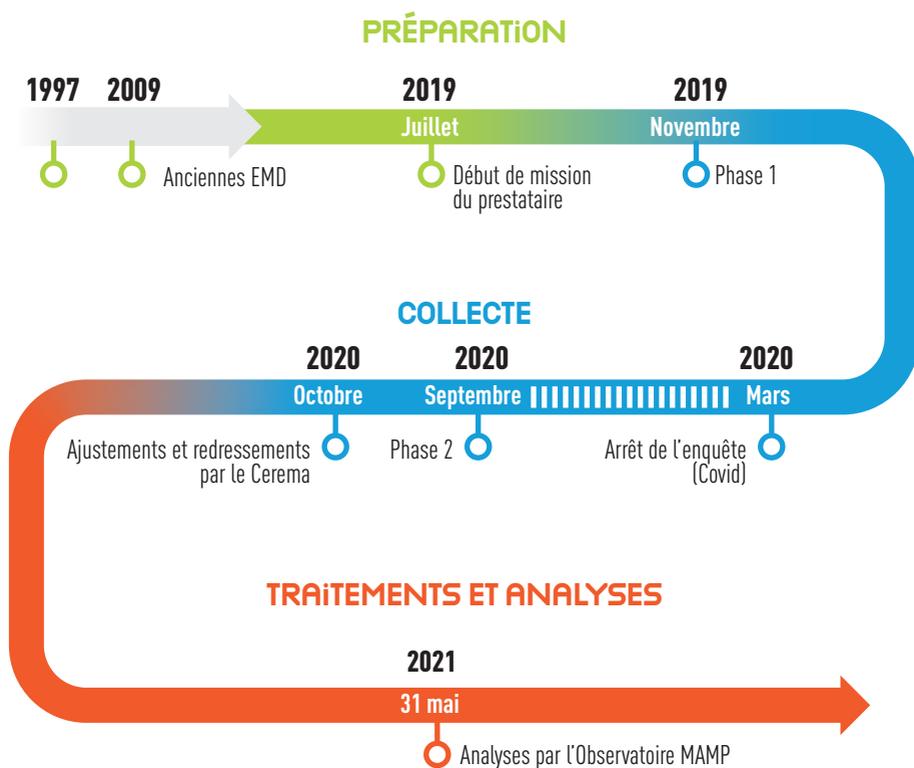
# LE DÉROULÉ DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

## LA PÉRIODE D'ENQUÊTE

➤ Initialement : du 5 novembre 2019 au 25 avril 2020, soit sur une durée de 16 semaines (plus 2 semaines d'aléas éventuels).

## EFFET DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

➤ Arrêt de l'enquête le 16 mars 2020 (soit après 16 semaines sur les 18 prévues) reprise de l'enquête du 3 septembre au 16 octobre 2020.



## LE PÉRIMÈTRE

**180**  
communes

---

**2,2 M**  
d'habitants dans  
le périmètre

---

**119**  
communes dans  
les Bouches-du-Rhône

---

**23**  
communes du Vaucluse  
font partie du périmètre

---

**22**  
communes du Var

---

**14**  
communes des Alpes-  
de-Haute-Provence

---

**2**  
communes du Gard font  
partie du périmètre

## LE DÉROULÉ DE L'ENQUÊTE

**25 530**  
personnes interrogées  
dans le périmètre EMC<sup>2</sup>  
de 5 ans et plus, tirées au sort

---

**50%**  
de personnes  
interrogées en face  
à face  
50% de personnes interrogées  
par téléphone avant l'arrêt dû  
à la crise sanitaire

---

**19 966**  
des personnes  
interrogées  
avant l'arrêt dû à la crise  
sanitaire

---

**5 564**  
des personnes  
interrogées  
après l'arrêt dû à la crise  
sanitaire

# COMBIEN ?

## UNE BAISSÉ DES DÉPLACEMENTS DU BASSIN DE MOBILITÉ DE MARSEILLE



NOMBRE  
D'ENQUÊTÉS



7 420

NOMBRE  
DE COMMUNES



4

NOMBRE  
D'HABITANTS



905 000

NOMBRE D'ACTIFS  
RÉSIDENTS



296 900

NOMBRE D'ACTIFS  
TRAVAILLANT



275 640

NOMBRE DE SCOLAIRES /  
ÉTUDIANTS



196 382

NOMBRE  
DE DÉPLACEMENTS / JOUR



2 900 000

3 200 000 en 2009

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS  
/ JOUR / PERSONNE



3,3

3,6 en 2009

## /// AIDE À LA LECTURE //////////////////////////////////////

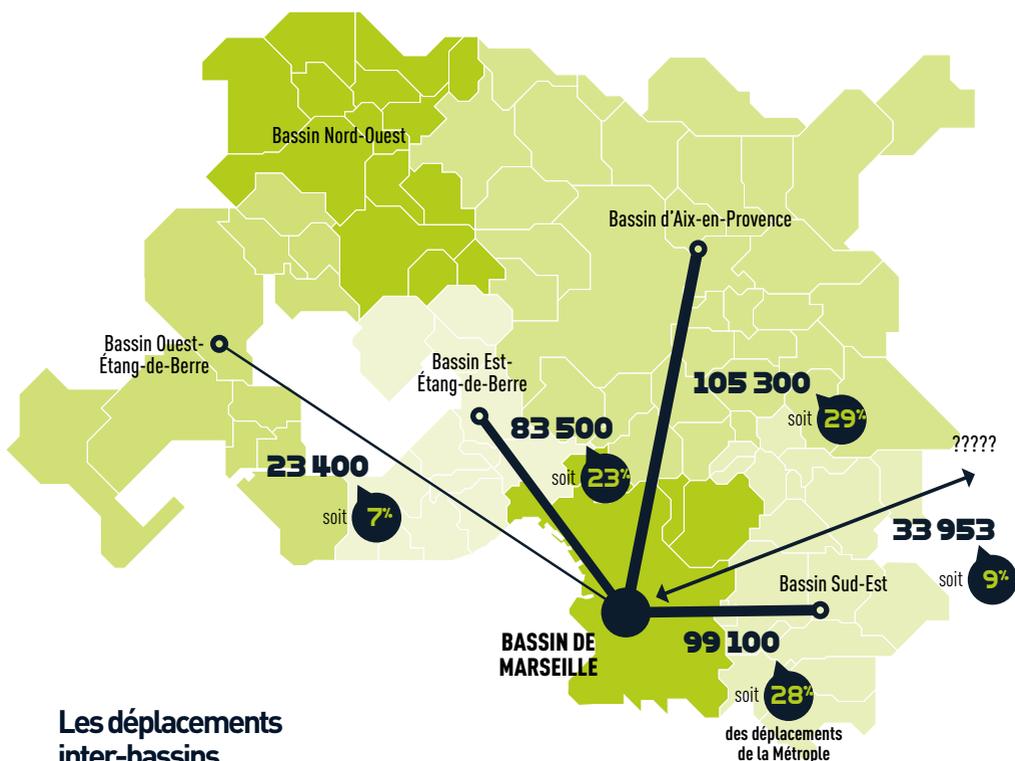
### Un déplacement

Il est comptabilisé à chaque fois qu'un individu indique une nouvelle raison de se déplacer sur l'espace public quel que soit son mode de déplacement.

# COMBIEN ?

## LES ÉCHANGES EN 2019

### LES PRINCIPAUX FLUX DE DÉPLACEMENTS



### Les déplacements inter-bassins

soit **28%** doit se lire : «soit 28% des échanges totaux s'effectuent avec le bassin Sud-Est».

Les déplacements inférieurs à 5 000 ne sont pas représentés.

 **FLUX  
RENTRANTS**  
**178 729**

 **FLUX  
SORTANTS**  
**174 729**

- 90% des flux entrants et sortants du bassin de mobilité de Marseille sont internes à la Métropole.
- 88% des déplacements sont internes au bassin, le territoire vécu quotidiennement par les habitants du bassin se localise majoritairement dans les bassins de mobilité.

### /// AIDE À LA LECTURE //////////////////////////////////////

#### Qu'est-ce qu'un bassin de mobilité ?

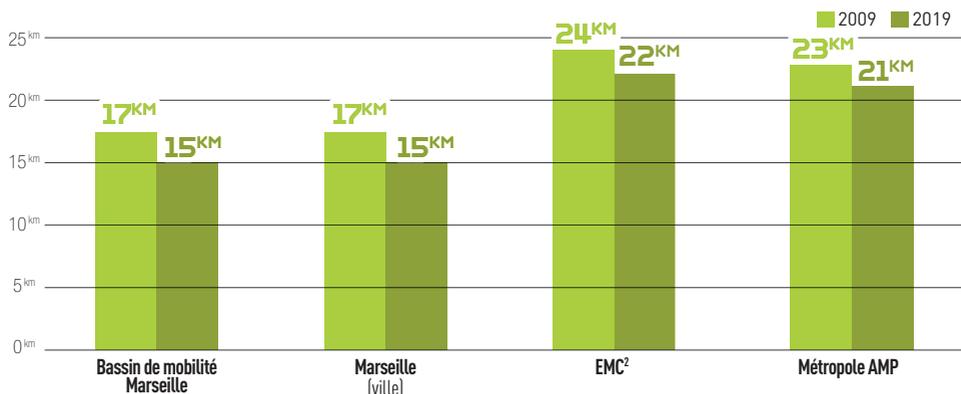
En raison de la nature multipolaire et de la taille importante de la Métropole, le Plan de la mobilité a défini des bassins de mobilité sur lesquels s'organisent les mobilités quotidiennes :

- **le bassin de Marseille** : composé de Marseille et de 3 communes limitrophes Septèmes les Vallons, Plan-de-Cuques et Allauch ;
- **le bassin d'Aix-en-Provence** : composé d'Aix-en-Provence et 32 communes ;
- **le bassin Nord-Ouest** : composé de Salon-de-Provence et de 13 communes ;
- **le bassin Ouest Étang de Berre** : composé de Miramas, Istres, Martigues et 7 communes ;
- **le bassin Est Étang de Berre** : composé de Marignane, Vitrolles et 11 communes ;
- **les bassin Sud-Est** : composé d'Aubagne, La Ciotat et 16 communes.

# COMBIEN ?

## UNE BAISSÉ DES KM PARCOURUS

Les habitants du bassin de Marseille sont ceux qui parcourent le moins de kilomètres, inversement ils ont la vitesse la plus faible : la grande part de l'usage de la marche à pied explique cette faible vitesse.



### BASSIN MARSEILLE

2009  Nombre moyen de déplacements **3,6**

 Temps moyen d'un déplacement **22 MIN**

 Distance moyenne par personne **4,4 KM**

2019  Nombre moyen de déplacements **3,3**

 Temps moyen d'un déplacement **22 MIN**

 Distance moyenne par personne **4,5 KM**

### ENSEMBLE DES ENQUÊTES AMP

2019  Nombre moyen de déplacements **3,4**

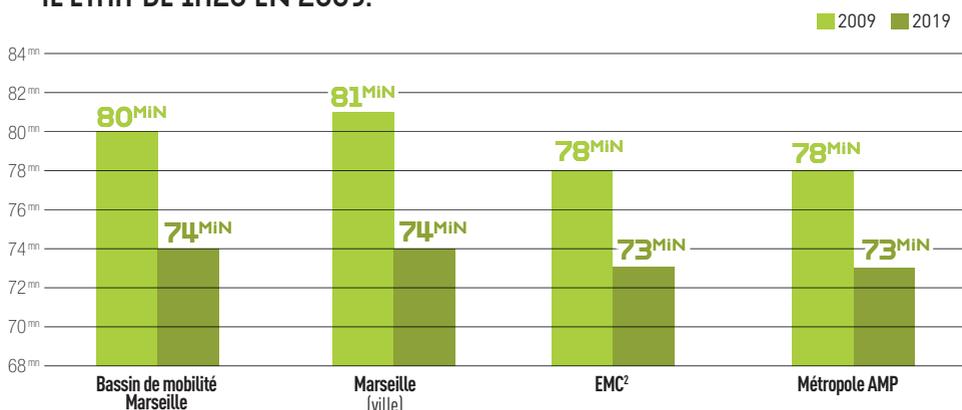
 Temps moyen d'un déplacement **21 MIN**

 Distance moyenne par personne **6 KM**

### /// AIDE À LA LECTURE

Les déplacements en lien avec l'extérieur du périmètre d'enquête 2009 ne sont pas comptabilisés afin d'assurer une comparabilité des données. Il s'agit de moyennes tous modes et tous motifs.

**EN 2019, LE TEMPS CONSACRÉ CHAQUE JOUR À SE DÉPLACER POUR UN HABITANT DU BASSIN DE MARSEILLE EST DE 1H14, IL ÉTAIT DE 1H20 EN 2009.**



➤ Si la durée moyenne d'un déplacement reste stable en dix ans, les habitants du bassin de Marseille ont gagné 6 minutes de déplacement dans leur journée, cette évolution s'explique principalement par la baisse du nombre de déplacements.

➤ Les habitants du bassin de Marseille sont ceux qui parcourent les plus faibles distances de déplacement de l'ensemble des bassins. La plus grande concentration d'emplois et de services facilite les déplacements courts, inscrits dans une certaine proximité du domicile.

**VITESSE MOYENNE  
D'UN DÉPLACEMENT TOUS MODES**

**BASSIN DE MOBILITÉ  
MARSEILLE**

**12,5** KM/H

**MARSEILLE**

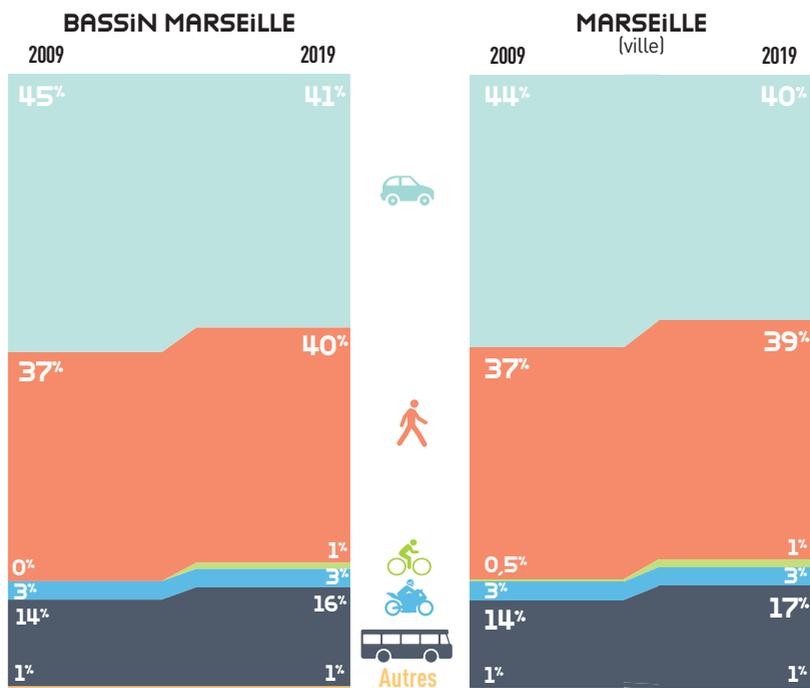
**11,8** KM/H

**PÉRIMÈTRE EMC<sup>2</sup>**

**17,7** KM/H

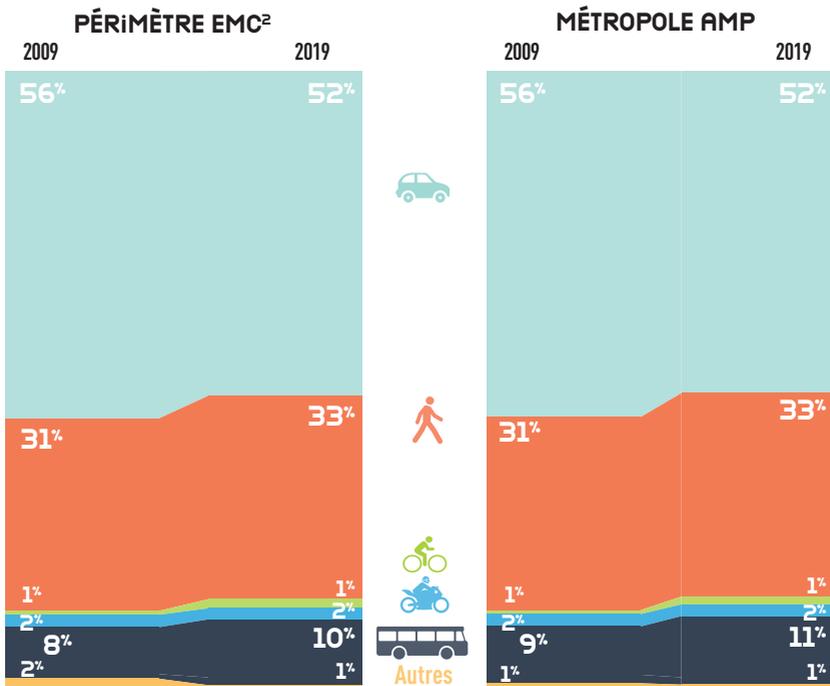
# COMMENT ?

## DES MODES ALTERNATIFS EN PROGRÈS ET UNE PART MODALE VOITURE EN RECUL



**LES PARTS MODALES REPRÉSENTENT LA PROPORTION DES DÉPLACEMENTS QUI SONT RÉALISÉS SELON LEUR MODE PRINCIPAL.**

- Une forte baisse de la voiture.
- La marche à pied en seconde position et presque à égalité avec la voiture pour Marseille ville.
- Une progression des TC et une part modale du vélo en progression mais toujours très faible.



**/// AIDE À LA LECTURE** //////////////////////////////////////

Les chiffres présentés ne sont pas ceux du lieu de résidence, ils regroupent l'ensemble des déplacements effectués dans les périmètres indiqués.

**Exemple** : « 39% des déplacements réalisés à Marseille sont faits à pied » et non « 39% des déplacements réalisés par les habitants de Marseille sont faits à pied ».

# COMMENT ?

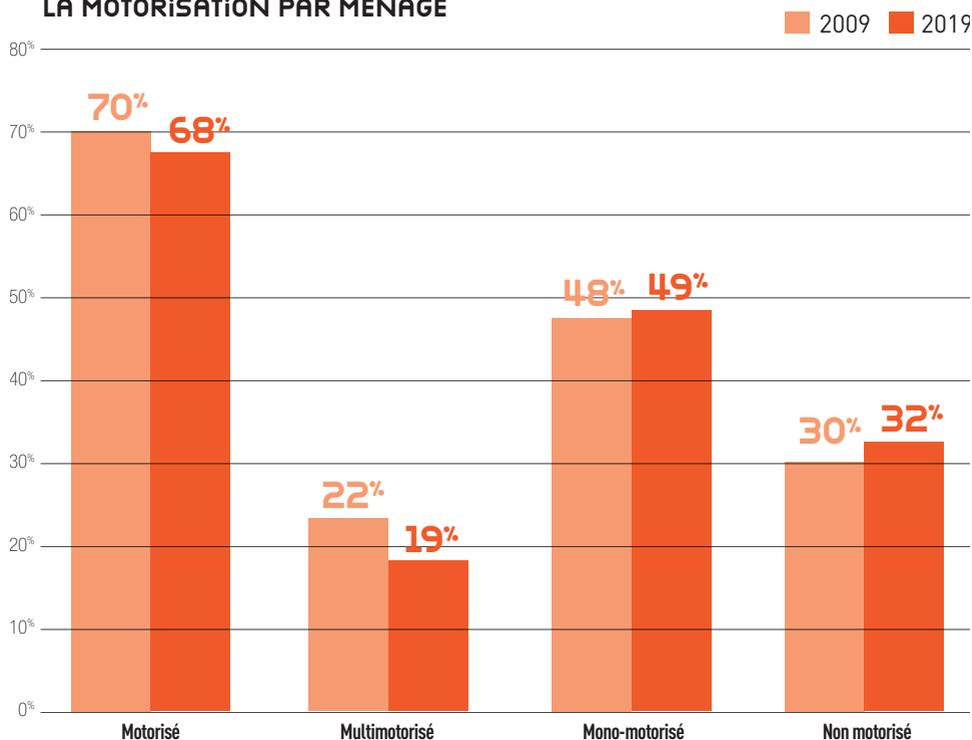
## UN TAUX DE MOTORISATION EN BAISSÉ

Le bassin de mobilité de Marseille est moins motorisé que les autres bassins, son taux de motorisation est en baisse et les multi motorisé sont minoritaires. Le taux de motorisation varie au sein du bas-

sin selon les localisations :

- Marseille centre 53 % ;
- Marseille sud 77 % ;
- Marseille est 84 % ;
- Marseille nord : 72 %.

### LA MOTORISATION PAR MÉNAGE

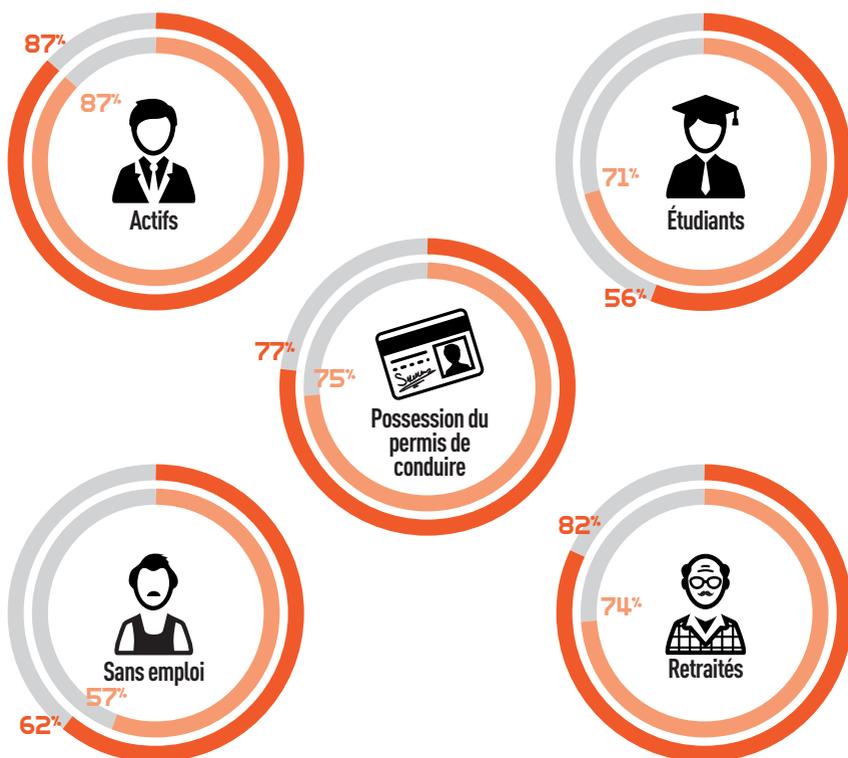


## UN POSSESSION DU PERMIS DE CONDUIRE QUI A DIMINUÉ EN 10 ANS.

- Le bassin de Marseille est celui où les habitants possèdent le moins le permis de conduire.
- Les évolutions sont plus faibles que dans les autres bassins de mobilités, le taux de permis de conduire des actifs Marseillais est resté égale en 10 ans.

## LA POSSESSION DU PERMIS DE CONDUIRE

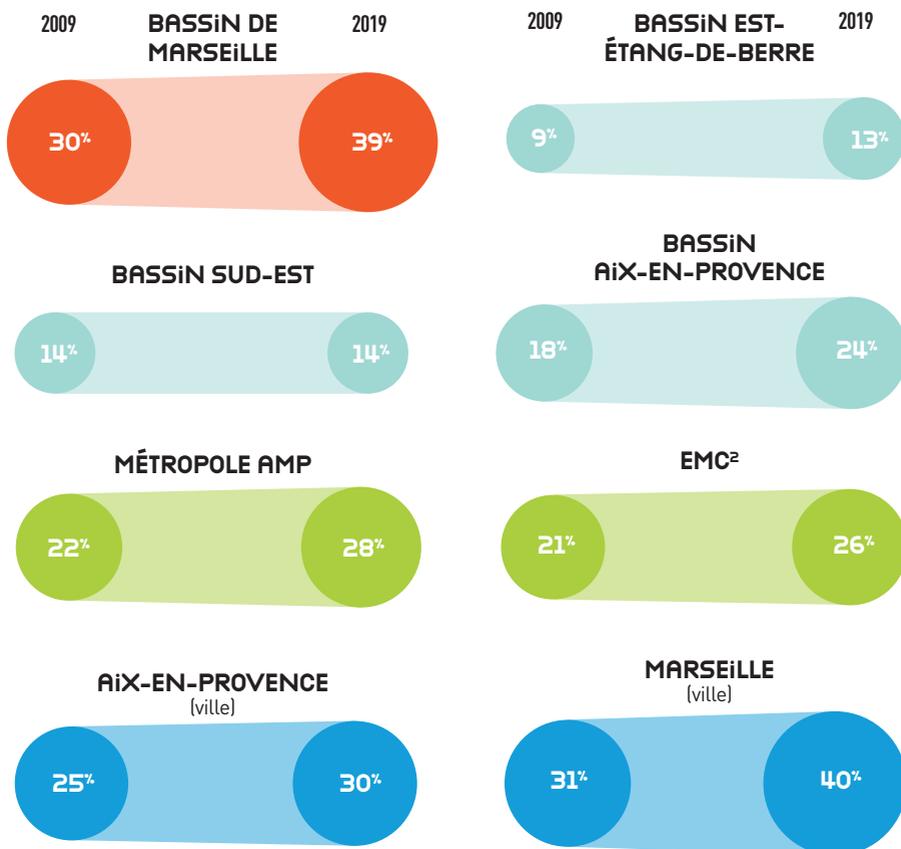
■ 2009 ■ 2019



# COMMENT ?

## LES HABITANTS DU BASSIN SONT LES PLUS ABONNÉS AUX TC

LA POSSESSION D'ABONNEMENTS AUX TRANSPORTS EN COMMUN

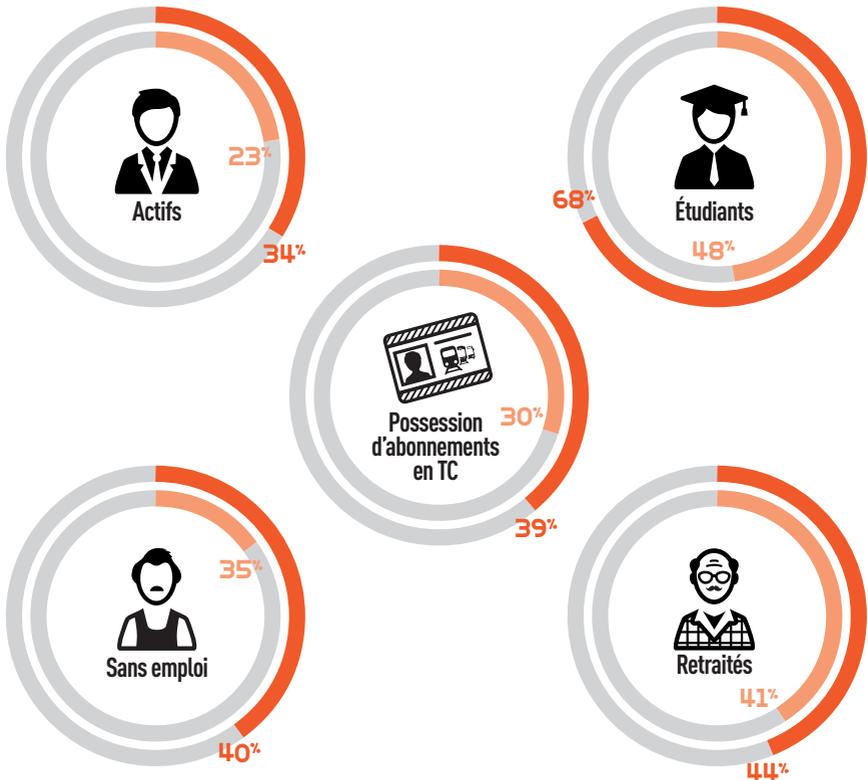


L'augmentation de l'usage des transports en commun s'accompagne d'une hausse de la possession des abonnements TC, les habitants du bassin de Marseille sont 9% plus abonnés qu'il y a 10 ans...

### +10 POINTS D'ACTIFS ET +20 POINTS D'ÉTUDIANTS ABONNÉS AUX TC

Le bassin de Marseille est celui qui a vu sa part d'abonnés TC la plus augmenter, en tête les étudiants mais les actifs Marseillais ont eux aussi beaucoup progressé ils représentent le triple d'abonnés de l'ensemble des bassins.

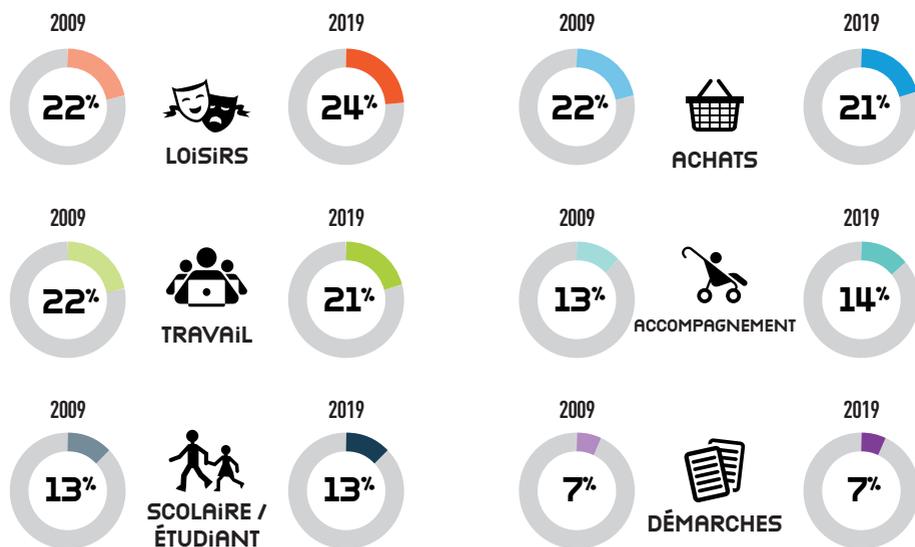
■ 2009 ■ 2019



# POURQUOI ?

## PEU DE VARIATIONS DANS LES MOTIFS DE DÉPLACEMENT ET LES DISTANCES

### LES MOTIFS DE DÉPLACEMENT



### /// AIDE À LA LECTURE

**Motif :** le motif est toujours celui de la destination sauf quand il s'agit d'un retour au domicile, alors il est classé en fonction du motif origine.

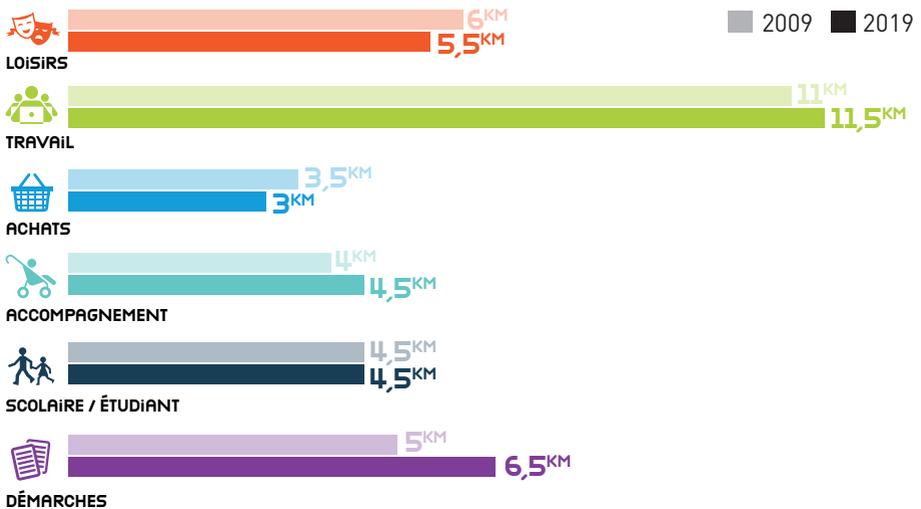
**Exemple :** lieu de travail-domicile, le motif est travail.

**Déplacements contraints :** les déplacements avec le motif scolaire et travail.

**Exemple :** domicile-travail.

## LES DISTANCES MOYENNES PARCOURUES PAR DÉPLACEMENT ET MOTIF

Le bassin de Marseille a les plus courtes distances par motif de l'ensemble des bassins. Hormis les déplacements pour le travail pour lesquels la distance moyenne est de 11 km, les déplacements pour les autres motifs font en moyenne 4,5 km et s'ancrent davantage dans la proximité.

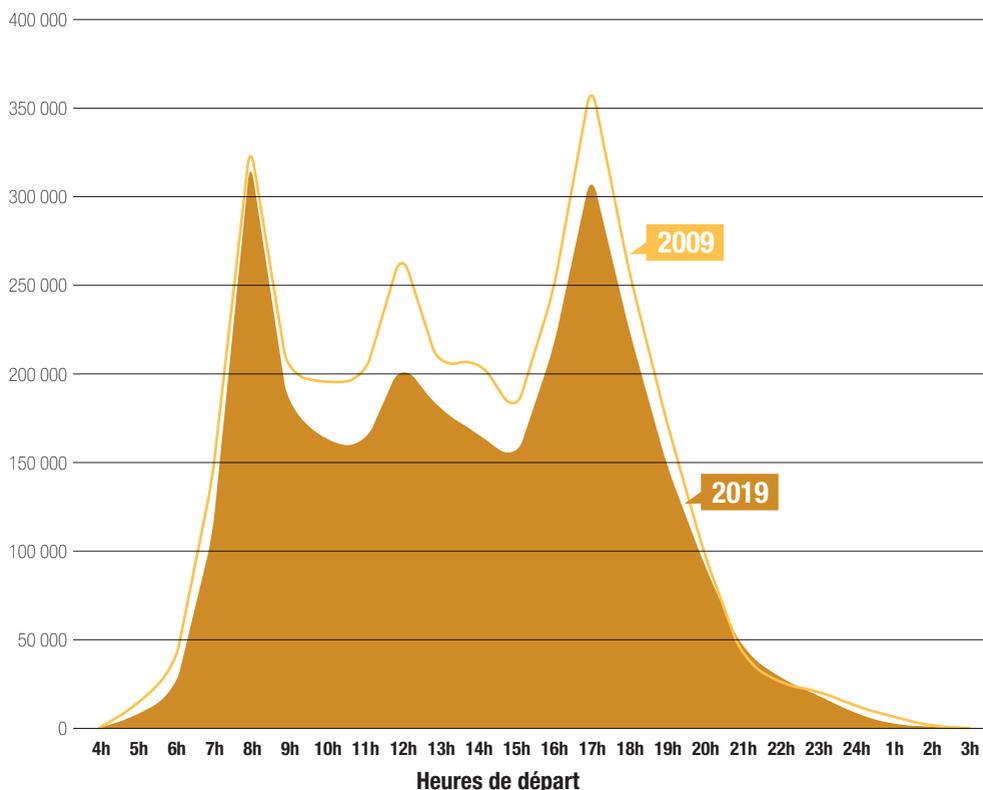


# QUAND ?

## MOINS DE DÉPLACEMENTS MAIS DES LOGIQUES SIMILAIRES DE DÉPLACEMENT

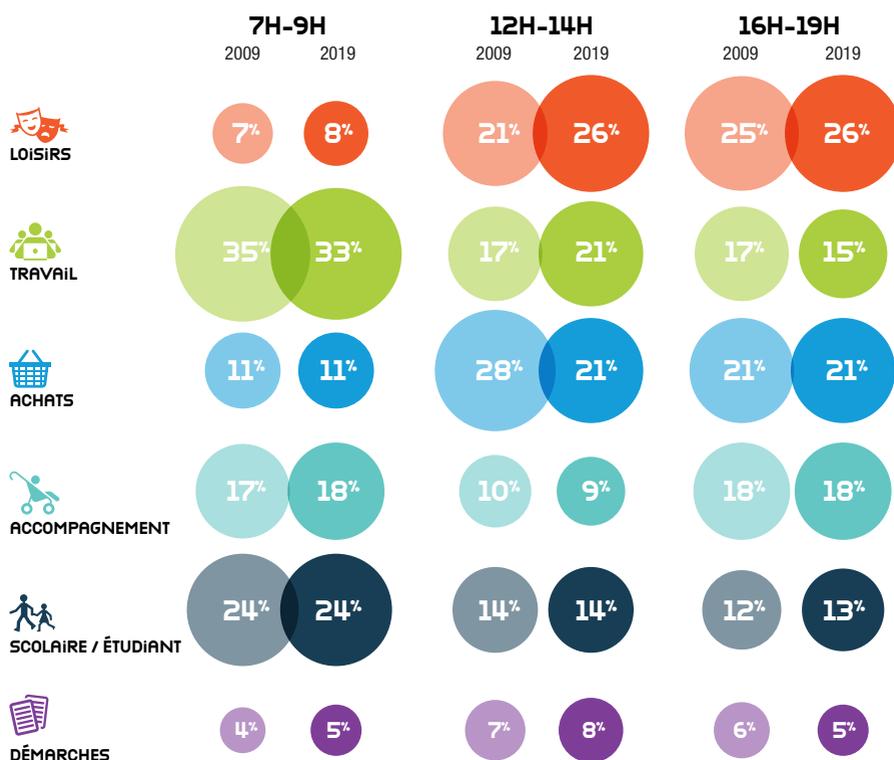
### LES ÉVOLUTIONS MAJEURES :

- des heures du soir et du matin qui n'ont pas évolué ;
- disparition du pic de retour de la pause déjeuner de 14h.



# DES MOTIFS PLUS DIVERSIFIÉS EN HEURE DE POINT DU SOIR PAR RAPPORT AU MATIN

Alors que le motif travail baisse aux heures de pointe du matin et du soir, il augmente entre midi et quatorze heures. Tout comme le motif loisir qui a la plus forte augmentation.





Direction Études et stratégie  
Direction des Infrastructures et Équipements de Mobilité  
Direction de Proximité centre-nord-ouest - Économie des Transports  
Direction Proximité Sud, Offre, Régies, Systèmes d'Information  
Direction Agendas Programmation et Mobilité Durable

[www.ampmetropole.fr](http://www.ampmetropole.fr)

EN PARTENARIAT AVEC

